

LUNDI 2 MAI 2016

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Faux amis

L'ATTITUDE inamicale des Etats-Unis est confirmée. La dernière réunion du Conseil de sécurité a bien marqué le tournant pris depuis quelques années à Washington.

Il ne faut pas s'y tromper. Cette position américaine a des implications beaucoup plus larges. Elle appartient à la ligne stratégique de Washington vis-à-vis du monde arabe, et que l'on appelle là-bas le «désordre constructif», sans la moindre considération pour les souffrances humaines. Il s'agit de faire éclater les sociétés et les Etats du monde arabe, de manière à ce que s'installe une nouvelle configuration. Obama l'avait clairement annoncé dans son discours du Caire, du temps de Moubarak.

D'abord le Soudan et la Somalie, puis l'Irak, la Syrie, la Libye, par des voies militaires, la Tunisie, l'Egypte, le Yémen... le reste est appelé à suivre, y compris l'Arabie saoudite. Seule l'Algérie, selon le livre de Hillary Clinton, n'est pas dans ce schéma.

C'est une politique de l'administration américaine, quel que soit le parti au pouvoir. Les prétextes sont et seront multiples: droit des minorités pour les uns, manque de démocratie, droit de l'homme, mais aussi (et peut-être surtout) usages commerciaux... Il y aura toujours quelque chose à reprocher et à sanctionner. Il faut que les Marocains le sachent. Les Etats-Unis ne nous veulent pas que du bien. Ils ne sont les amis de personne. Ils ne sont les amis que de leurs grandes entreprises.

Le Maroc se libéralise de plus en plus et évolue positivement: les couacs qui se produisent, et sont dénoncés très vite par la société civile, sont justement les marqueurs de ces progrès. Ce travail profond n'est pas fait pour plaire aux Etats-Unis: il est réalisé pour les Marocains eux-mêmes. C'est notre société qui évolue. Elle veut évoluer profondément et pacifiquement. □

Abdelmounaïm DILAMI

COP22

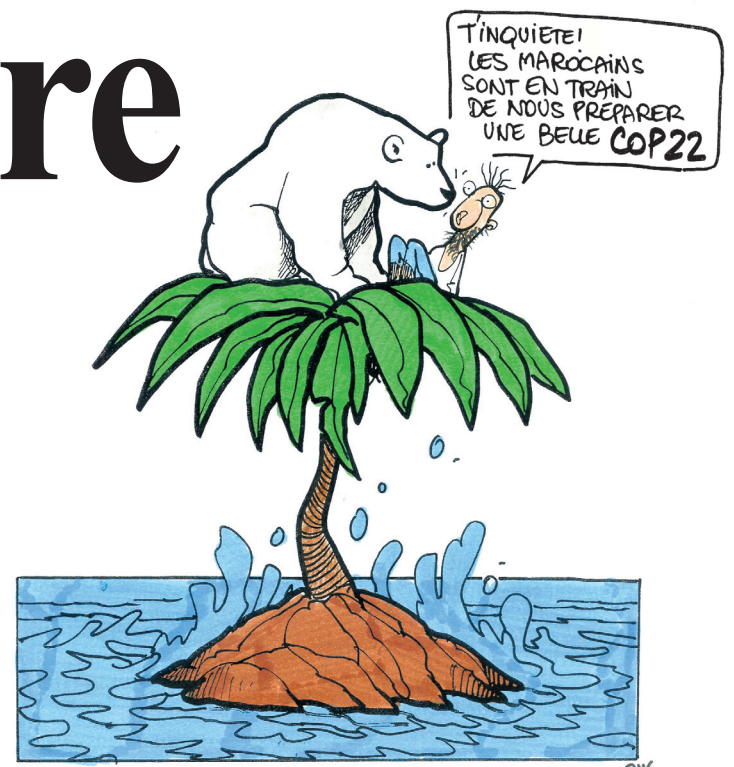
Course contre la montre

- L'aménageur du site Bab Ighli annoncé ce lundi

- Les travaux démarrent mi-mai pour livraison en octobre

- Entretien avec le commissaire du sommet de Marrakech

Voir Analyse pages 5 à 8



L'amendement de la loi «spoliatrice» au Parlement

LE groupe parlementaire du PJD dépose une proposition de loi très attendue. Elle vise à réviser une disposition du code des droits réels. Désormais qualifié de loi «spoliatrice». Et pour cause, le propriétaire spolié doit d'abord prouver qu'il y a dol ou usage de faux. Si la victime

parvient à le démontrer, elle a 4 ans pour saisir la justice. Les délais sont très serrés et attentatoires à des droits fondamentaux. Ceux de la propriété et d'ester en justice. L'amendement est pourtant loin d'être à la hauteur des attentes. □

Voir pages 17 & 19

■ Sahara: Le Maroc sauve les meubles

Voir page 43

■ Le Siam gagne en innovation

Voir pages 12 à 16

■ IMM: Les écosystèmes lancés aujourd'hui

Voir De Bonnes Sources

1er mai: Une fête sans éclat... ni grand monde

Voir pages 2 & 4

OUED *fes*
Golf City

À CE PRIX-LÀ, NE RATEZ PAS VOTRE PART !

LOTS POUR :
VILLAS
IMMEUBLES
R+2 - R+3
À PARTIR DE
2 400 DH/m²

05 35 645 000
ouedfes.ma